



MAIRIE DE LANVEOC
02 98 27 50 21
mairie@lanveoc.com
www.lanveoc.com

Le P'tit LANVAUX

Informations municipales et associatives – n° 70

NOVEMBRE – DECEMBRE 2019



Le Mot du Maire

Selon Dominique Dhumeau, président des maires ruraux de la Sarthe la toute puissance des intercommunalité serait la première raison de mécontentement des maires de France. En fait, cette migration du pouvoir au détriment des communes est lié au transfert de compétence vers cette collectivité, qui a pourtant pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

A cet effet, elle exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences qui lui sont attribuées à titre obligatoire, facultatif ou optionnel.

La CCPCAM exerce à titre obligatoire :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (Plan Local d'Urbanisme, création de réseau de communication électroniques « structurantes », ...)
- Le développement économique (projet d'implantation et de développement des entreprises et d'activités économiques, aide à certains organismes en matière d'emploi, création aménagement et gestion des zones d'activités industrielles commerciales, touristiques, portuaires et aménagement et gestion de ces équipements.
- La gestion des milieux aquatiques.
- La collecte, le traitement des déchets.

A titre optionnel, elle exerce :

- La gestion des espaces naturels communaux sensibles (Site Natura 2000).
- La gestion de la ressource en eau et l'alimentation en eau potable.
- La politique du logement et du cadre de vie.
- La construction et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.

A titre facultatif, elle exerce :

- Les actions à caractère scolaire (participation à la voile scolaire, à l'éveil musical, à la piscine, ...)
- Les actions à caractères social et aussi la construction, aménagement, gestion des équipements d'intérêt communautaire, dont l'espace nautique de Lanvéoc.

Toutes ces compétences sont votées par le Conseil Communautaire qui comprend 35 membres (3 pour Lanvéoc).

Alors pourquoi ce mécontentement des maires. A mon sens, pour que les communes retrouvent un intérêt majeur pour la communauté des communes, il faudrait, aux vues de ces compétences, que les financements soient répartis de façon équitable entre les différentes communes, ce qui n'est actuellement pas le cas. D'une part l'économie est recentrée dans les zones d'activités au détriment des communes qui perdent une part de leur artisanat et de leur commerce et par contre coup de leur vitalisation. Le troisième point qui me semble présenter un obstacle à une adhésion consensuelle concerne le financement par les communes du personnel intercommunal dans certaines activités. Cela n'est pas nouveau, les donateurs d'ordre ne sont pas toujours les payeurs. La déliquescence des services publics fait partie également des récriminations des maires ruraux. Il reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir afin que les communes ne perdent pas leur identité et puissent se reconnaître dans ce partage de compétences dans l'intérêt de tous.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous.



Louis RAMONÉ

SOMMAIRE

Page 2 : Travaux - Nouveau commerce

- Pot des nouveaux arrivants -

Inauguration logements rue des

Embruns

Page 3 : Bibliothèque - ALSH Garderie

- Lanvo'Jeunes - Semaine bleue

Page 4 : Journée citoyenne - Espace tri

au cimetière

Page 5 : Amicale laïque - Lanvéoc

Sports

Page 6 : Rapam - Résultats maisons

fleuries - Téléthon

Page 7 : Rendez-vous à venir

Page 8 : Informations diverses



Les ateliers nutrition et ateliers mémoire

Réunion d'information mardi 12 novembre
à 10 h à la maison des associations

(A destination des personnes de 60 ans et +)

Informations ASEPT Bretagne :
02.98.85.79.25

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie.



Travaux

- Pose de canalisations d'eaux pluviales à Kerguilvit et rue des Amers
- Pose de gaines PTT et regards sur le parking de la mairie
- Place pour handicapé sur le parking de la mairie
- Pose de tabouret rue de l'Eglise
- Nouveau commerce:

démontage de l'ancien faux plafond / réfection de la dalle béton / installation d'une poutre HEB

- Travaux en cours:

Réfection de la toiture du hangar communal / Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux pluviales, rue de Tal Ar Groas



Nouveau commerce

Depuis quelques mois, la commune a lancé les démarches pour rouvrir un commerce de proximité dans le bourg. A la suite de son acquisition, les démarches administratives ont suivi leur cours et dorénavant... place aux travaux ! C'est un beau projet pour la commune qui continuera ainsi à offrir à ses habitants un service indispensable de proximité. Les futurs locataires sont M et Mme DULUC, commerçants de la « Table à Dudule » au Fret à qui nous faisons confiance pour

satisfaire les Lanvéociens et touristes.

Les entreprises locales participent grandement à la rénovation du local. Pour le moment, la menuiserie a été posée comme les cloisons intérieures et l'électricité. Les services techniques de la commune ont également durement travaillé en coulant une dalle, en renforçant l'empoutrement et en bouchant l'une des fenêtres. Le carrelage sera également à leur charge. L'ouverture devrait se faire début d'année prochaine !



Pot des nouveaux arrivants

Une cinquantaine de nouveaux arrivants sont venus, le samedi 19 Octobre, rencontrer le Maire et ses élus afin de partager le verre de l'amitié.

Le Maire les a accueilli et leur a présenté la commune, son école et sa cantine, les structures d'accueil de loisirs ainsi que les diverses associations et manifestations. Il a mis l'accent sur la qualité de vie de notre commune.



Inauguration des 7 logements Rue des Embruns



Le vendredi 18 octobre, en présence de Jean-Paul Vermot, président de Finistère Habitat et du maire Louis Ramoné, les anciens logements des instituteurs, rénovés et transformés en 7 appartements T2 et T3 ont été inaugurés. Longues sont les anecdotes sur ces anciens logements de fonction. Une page se tourne...

Bibliothèque

La bibliothèque lanvéocienne se rajeunit ! Les services municipaux entreprennent sa modernisation. Réaménagement, renouvellement des ouvrages et livres divers... le tout pour apporter de la nouveauté. De fait, elle sera fermée le 12 et 13 novembre et réouvrira ses portes le 19 novembre 2019.

L'inauguration a lieu le vendredi 29 novembre 2019 pour vous présenter les nouveautés. Un pot sera offert à partir de 18h.



ALSH - Garderie périscolaire

L'ALSH et la garderie périscolaire occupent, depuis septembre, les locaux de l'école maternelle des Petites Sections.

Une salle est dédiée aux 3-6 ans, une autre aux 6-10 ans et enfin une salle commune dite *zen*, où les enfants peuvent bouquiner et se détendre.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :
pour la garderie périscolaire 7h30-8h35 / 16h45-19h;
ALSH mercredi et vacances 7h30-18h.

Rappelons que les inscriptions se font par le logiciel (sauf pour les vacances, 3 semaines avant sur place) et qu'un dossier dûment rempli est obligatoire.

Nous rappelons que l'ALSH de Lanvéoc est fermé pendant les vacances de Noël.
Pour tout renseignement: 02.98.27.51.67



Lanvo'Jeunes

Samedi 12 octobre, s'est tenue la porte ouverte du foyer des jeunes Lanvo'Jeunes.

Une quarantaine de jeunes de 11 à 17 ans sont venus découvrir le C'Haludy, ancienne discothèque de Lanvéoc, devenue le foyer des jeunes depuis quelques années maintenant.

Billards, Baby-foot, tables de ping-pong, jeux de société ont été testés par les futurs membres.

Après une petite réunion afin d'expliquer les règles du foyer, un goûter était servi par les habitués.

Le calendrier prévisionnel des activités est pratiquement ficelé, place

maintenant aux nouveaux membres et aux membres actifs de finaliser les événements et activités pour l'année 2019-2020.

Un des premiers autofinancements sera la participation au marché de Noël de Lanvéoc qui se tiendra le dimanche 24 novembre.

Les jeunes, âgés de plus de 12 ans, partiront en 2020 au Futuroscope. Ils autofinancent en grande partie leur séjour, par diverses actions locales.

Une année qui sera encore riche en partage et en cohésion.



SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « séniors » dans notre société.

Du 7 au 12 octobre les animations se sont succédées :

- Détente et prévention des chutes avec le gi gong tai ji.
- Repas préparé avec des produits locaux avec les enfants du centre de loisirs, partage du repas.
- Visite culturelle à Landerneau : exposition Cabinets de curiosités, au Fonds Hélène et Édouard Leclerc, à Landerneau, en compagnie des élèves de Mme Gaudin (CP/CE1) et Mme Boutron (CE1/CE2)
- Balade avec Anne Isabelle, suivie d'un apéritif.



La Journée Citoyenne de Lanvéoc, tout au long de l'année !

Les décorations de rues fabriquées pendant les vacances de Pâques 2019 et installées le 18 Mai 2019 ont été remplacées par des décorations « Halloween » pour embellir notre commune pendant cet automne.

Tout comme pour les précédentes décorations de rues, elles ont été réalisées par les enfants du Centre de Loisirs de Lanvéoc, sous la houlette de Séverine, Jean-Paul & Josette, Michel & Bernadette, Christian & Michelle, Daniel & Claudine, Jacqueline, Françoise et Sandrine.

Un grand merci à tous sans oublier Antoine ,Alban, Cathy ,Bernard et les généreux donateurs de citrouilles.

Encore un bien bel échange intergénérationnel, qui sera renouvelé pour les fêtes de fin d'année avec de nouvelles décorations de rues et la forêt de sapins des associations.

Vous pourrez voir d'autres photos sur notre site www.journeecitoyennelanveoc@gmail.com



Dans le cadre de la démarche plan climat, la municipalité a décidé de mettre en place des composteurs au cimetière. Les déchets produits dans les cimetières sont majoritairement composés de matières organiques (terreaux, plantes et fleurs). Cette mise en place va permettre la valorisation de ces déchets. Cette pratique contribue à la réduction du volume de déchets, la limitation des coûts de collecte, de transport et de traitements associés. Désormais, les « composteurs » bois sont réservés au stockage des déchets organiques : terre, fleurs fanées, feuilles mortes, gerbes naturelles et plantes sans pots.

Les « bacs jaunes » pour le stockage des autres déchets : Pots en plastique de diamètre inférieur ou égal à 20 cm de diamètre, films, sacs en plastique.

Les pots de fleurs en grès cassés, fleurs et plantes artificielles, mousses, ruban, cache-pots doivent être mis dans les « ordures ménagères » et les objets en verre dans les colonnes « verre ».

Les plants, pots, jardinières qui peuvent être réutilisés, pourront être déposés à la disposition de tous dans l'étagère en palette « Recyclerie » qui se trouve à l'entrée du cimetière. Le compost servira à nourrir les plantations de notre commune.

Nous vous remercions de respecter ces consignes de tri.



Espace tri au cimetière



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Défilé Halloween - Amicale Laïque / APE

Samedi 26 Octobre a eu lieu le traditionnel défilé d'halloween. Sorcières, Vampires, Fantômes et autres monstres se sont retrouvés place de la mairie pour envahir les rues de la commune et partir à la recherche de bonbons. Un goûter bien mérité attendait tout le monde



à la salle polyvalente, où les délicieux gâteaux et boissons déposés par les parents, étaient prêts à être dévorés. Les membres des associations

tiennent à remercier les commerçants participant à la distribution de bonbons (Au pain gourmand, Cabinet de Kinésithérapie, Boucherie Bezançon, L'atelier du pain, FX Style). Les enfants ont assisté à un lâcher de friandises depuis le balcon de la mairie. Mention particulière à Mme Janeiro qui a ravi petits et grands. Ce défilé n'aurait pas pu avoir lieu sans la présence des bénévoles assurant la sécurité du défilé. Grand merci à tous les participants venus malgré la pluie Halloweenienne...



	Jours des entraînements	Lieux des entraînements	Entraîneurs
U6-U7	Chacun a gardé son école de foot et s'entraîne dans les clubs respectifs		Lionel LAUDICINA Jean-Pierre CAPITAINE
U8-U9	Chacun a gardé son école de foot et s'entraîne dans les clubs respectifs		Mickaël PUT Mickaël SEVELLEC
U10-U11	Mercredi et vendredi	Telgruc-sur-Mer	Clémence PESSEL John SCHMITT Hervé BAILLET
U12-U13	Mardi et jeudi	Lanvéoc	Sébastien QUINTIN Hamissi SOULAIMANA Didier LEMEUR Mathieu COCHET
U14-U15	Mardi et vendredi	Crozon	Jean-Maurice CHEVALIER Jean-René GRALL Quentin CARIOU Michel Kerdreux
U17	Vendredi	Lanvéoc	Gérard BERTOUT Maxime HERVE Quentin DONNARD
Séniors	Mercredi et vendredi	Lanvéoc	Jo HORELLOU (A) Gérard BERTOUT (A) Anthony BAU-

LANVEOC SPORTS

Nous avons rencontré Karine BEZANCON et Anthony BOEZENNEC, tous deux présidents de LANVEOC SPORTS, comptant 150 licenciés, chiffre constant depuis plusieurs années.

Un groupement U10-U17 des 4 clubs, Lanvéoc, Telgruc-sur-Mer, Camaret-sur Mer et Crozon a vu le jour pour trois ans afin de pallier au manque de licenciés prévu pour les prochaines années.

Le responsable technique est Philippe Bauchard. L'entente Lanvéoc - Camaret dure depuis 4 ans.



Rapam

Premier rendez-vous des nounous à Lanvéoc ce mardi 5 novembre !
Après plusieurs mois d'absences, les permanences du RAPAM reprennent dans les locaux de la garderie périscolaire, 2 mardis par mois (selon le planning affiché en mairie... et sur le site de la communauté des communes).

Accès libre de 9h30 à 11h00 pour les professionnelles ou sur rendez-vous (pour les assistantes maternelles et/ou les parents) durant les 2 créneaux horaires suivants : De 9h00 à 9h30 ; de 11h00 à 11h30.

Prochain rendez-vous à Lanvéoc, le mardi 17 décembre « Pomponpidou » (12 enfants max sur inscriptions)



Résultat du concours des maisons fleuries

Jardins très visibles de la rue:

1. M et Mme QUEVY
2. Mme STRUILLLOU
3. M et Mme LECARS

Talus:

Mme TRUCHOT

Commerces:

1. Restaurant Le Bout du Monde
2. Camping de la Cale
3. Bar de La Cale

Jardinets:

1. M DUZELIER
2. Mme LECAM

RENDEZ-VOUS A VENIR

Programme TELETHON 2019 – 33^{ème} édition –



09 novembre 2019 Stage de crêpes de 11h à 17h Espace Nautique Lanvéoc, 30 € formation et repas inclus (20 € reversés au Téléthon et 10 € pour les ingrédients), Réservation auprès d'Edith au 06 31 84 14 01.

Novembre Décembre Fil rouge avec les écoles maternelles et primaires de Lanvéoc Réalisation par les élèves d'un objet commun à toutes les classes participantes de la Presqu'île de Crozon et acheté par les parents 1 € au profit du Téléthon

WEEK-END NATIONAL du TELETHON les 06 et 07 Décembre 2019

Vendredi 6 décembre et Samedi 7 décembre 2019 de 9h30 à 17h30

Stand du Téléthon Maison des Associations. Vente d'objets du Téléthon et aussi ceux réalisés lors des ateliers par les bénévoles de Lanvéoc (sacs, bijoux, confiture etc.), et toujours les tresses d'oignons et crêpes, gâteaux, tombola du Club féminin.

Vendredi 6 décembre 2019

Vente de crêpes à la sortie des écoles (commande possible téléphoner au 06 75 88 97 95 ou 06 63 47 60 68)

Samedi 7 décembre 2019

Concours de pétanque à 14h Maison Blanche, à la mêlée en trois parties.
Vente de gâteaux bretons, tresses d'oignons, crêpes et tombola.



LANVÉOC

Samedi 16 novembre

SUPER LOTO

+ PERSO
+ BINGO

DES PÊCHEURS PLAISANCIERS

**ESPACE
NAUTIQUE**

Salle chauffée
à 20 h
Ouverture des portes
à 18h30

Restauration sur place

Organisation : Association des Plaisanciers de Lanvéoc



LANVÉOC
MARCHÉ DE NOËL

ESPACE NAUTIQUE
ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
de 10 h 00 à 18 h 00

Restauration de crêpes sur place—buvette
Présence du Père Noël vers 11 h 00 et 15 h 00

Nombreuses idées cadeaux
Concours de la plus belle enveloppe au Père Noël
Atelier maquillage pour les enfants
Vin chaud ou chocolat chaud offert à 16 h 00

Organisé par l'association Arts et Loisirs
Renseignements 06.45.64.03.41

LANVÉOC BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'atelier du Père Noël



Animations **gratuites** pour les enfants

Préparons les fêtes de fin d'année

Le **mercredi 4 décembre à 16 h 00** —décors de Noël :
activités manuelles

Le **mardi 10 décembre à 16 h 45**— goûter offert -
lecture de contes et kamishibai

Le **mercredi 18 décembre à 16 h 00**— atelier chocolats :
réaliser facilement des douceurs chocolatées

Inscriptions obligatoires à la bibliothèque au 07.51.67.01.78 ou
bibliotheque.lanveoc@orange.fr

Animation organisée en partenariat avec l'association Arts et Loisirs

Informations diverses

NOVEMBRE

Lundi 11
Commemoration du centenaire de l'Armistice

Samedi 16
Loto - Plaisanciers
(Espace nautique 20h)

Dimanche 17
Repas des anciens

Dimanche 24
Marché de Noël - Arts et Loisirs
(Espace nautique)

Mardi 26
Repas intergénérationnel
(Cantine 12h)

DECEMBRE

Vendredi 6 et samedi 7
Téléthon

Vendredi 13
Pot de remerciements - Amicale Laïque
(MdA du bas)

Samedi 21
Gôûter de Noël - Lanvéoc Sports
(Salle polyvalente)

Mercredi 24
Père Noël - Arts et Loisirs
(Bourg de Lanvéoc)

Repas des anciens : le dimanche 17 novembre

Tous les Lanvéociens âgés de plus de 70 ans sont conviés.

État civil

Décès: 6 décès

Mariage : 1 mariage

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le 12 et 13 novembre pour travaux



HORAIRES DES MESSES

Vous pouvez consulter le tableau à l'église pour les dates des mois de novembre et décembre

Urgences

Pompiers : 18 - SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Appel d'urgence : 112 (d'un portable)
Cross Corsen : 02.98.89.31.31
canal VHF : chenal 16

Médecin

D. GRIFFO : 02.98.27.51.61
M. TOQUER : 02.98.27.57.33

Cabinets Infirmières

J. BIGNARD, I. MIORCEC 02.98.27.57.54 ou 07.88.37.86.41
K. HERROU, N. DUPUIS, V. NEROLI 07.89.25.70.98

Dentiste

P. GAGNARD : 02.98.27.51.62

Pharmacie

BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49
Service de garde : 32.37

Kinés, ostéopathes diplômés

G. & Y. BINET : 02.98.27.58.18
P. KERAUDREN : 02.98.27.58.18

Ambulances Urgence 29

02.98.26.00.00

Activ'Taxi

02.98.16.61.56
Presqu'île Assistance
02.98.26.26.26

CG TAXI

06.33.72.06.64 ou 02.98.27.52.87

A.D.M.R Aide à Domicile.
02.98.27.39.04 - Sur rendez-vous

AD 29 Aide à domicile. De 8h à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi et sur rendez-vous le lundi de 14h à 18h
02.98.26.29.46

RAPAM : Accueil avec ou sans rdv à la com
com rapam@comcom-crozon.com

Secours populaire 38, rue de la Marne, Crozon - 02.98.26.23.82

Stade municipal 02.98.27.57.62

Garderie municipale et ALSH
02.98.27.51.67

Cantine
02.98.27.57.22

Camping municipal 02.98.86.16.04 ou 06.52.67.32.51 www.ccl.fr ou www.campingdelacale.com

Ouest-France Aurore Perena 06.65.32.42.44
Le Télégramme J.-Y. Le Bras 02.98.27.91.74
Ulamir résidence du Cré à Crozon 02.98.27.01.68

Conciliateur de justice
Bruno Bournigault 06.43.12.57.04

Mairie

02.98.27.50.21 mairie@lanveoc.com
9h-12h / 14h-18h du lundi au vendredi
9h-12h le samedi. Fermée le jeudi après-midi.

Agence postale communale lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Bibliothèque municipale

Mardi de 16h30 à 18h30, mercredi de 16h15 à 18h15 et samedi de 10h à 12h
02.98.27.57.90 bibliotheque.lanveoc@orange.fr



Repérez les atouts énergétiques d'une maison avant d'acheter

Vous avez le projet d'acheter un logement et vous souhaitez faire le bon choix en matière de performance et de confort pour ne pas voir exploser vos futures factures d'énergie. Avant de faire une proposition, prenez le temps de bien examiner sa situation, son environnement et son organisation. Par exemple, un critère important concerne vos dépenses en carburants, il est donc important de bien évaluer sa distance entre votre travail, les écoles et votre futur logement. Ensuite, prenez le temps d'analyser son implantation et son orientation. Un bâtiment dont les ouvertures sont majoritairement orientées au sud, protégé du vent du nord par des arbres persistants ou le relief et sans ombre portée sur la façade en hiver consommera moins de chauffage et vous permettra éventuellement d'installer des capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques. Enfin, analyser la disposition des pièces. Si le logement est compact, dispose d'espaces tampons entre les façades exposées au nord et les pièces chauffées et s'il dispose d'espaces de vie exposés au sud, les déperditions seront limitées et le logement sera plus agréable à vivre. Ces points sont difficilement modifiables lors de travaux, veillez donc à bien les analyser avant toute proposition.

L'isolation, le chauffage ou la ventilation auront également bien sûr un impact important sur votre confort et vos factures mais la plupart du temps, des travaux peuvent remédier aux manques. Il est également possible de bénéficier d'aides financières pour ces travaux.

N'hésitez pas à contacter ou rencontrer les conseillers d'Ener'gence pour faire le point sur votre projet.

Ener'gence - Agence Energie-Climat du Pays de Brest - Conseils neutres et gratuits - 02 98 33 20 09

A **Crozon**, rencontrez un conseiller énergie **gratuitement** tous les 3^e vendredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
au siège de la communauté de commune - ZAC de Kerdanvez

A **Brest**, rencontrez un conseiller énergie **gratuitement** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 9, rue Duquesne (en face des impôts)

Mairie de Lanvéoc, 4 rue de Tal Ar Groas Tél. : 02 98 27 50 21 Courriel : mairie@lanveoc.com Site internet : www.lanveoc.com Directeur de la publication : Louis Ramoné, Maire de Lanvéoc. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal, associations contributrices. Photos : mairie et associations concernées Mise en page : Rozenn Gendron - Giovanna Sykula Impression : les éditions Buissonnières 35, rue Pors Aor BP33 29160 Crozon